

Jacqueline Balsan / Maurice Demart

Maisons de chômeurs

La Maison des Chômeurs et Citoyens Solidaires (MCCS) mène une action fondée sur l'accueil (une maison), sur le mouvement (des ateliers) et sur la participation (instances de discussion et de représentation). Elle a rejoint en ce sens le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP), et milite pour une pleine reconnaissance des droits des travailleurs sans emplois.

« **L**a fondation d'un lieu spécifique où les chômeurs peuvent se rencontrer, sorte d'équivalent de l'atelier ou du café où l'on se retrouve après la journée de travail, ou encore du local syndical, est indispensable et nécessaire. Disposer d'un tel lieu, c'est la condition pour organiser des permanences et proposer un soutien et des réponses face aux difficultés quotidiennes rencontrées par les chômeurs (démarches administratives, dossier d'indemnisation, impayés, problèmes juridiques...). Ces services répondant à des demandes ponctuelles représentent une offre rencontrant leurs intérêts, même si ce sont les plus immédiats. Au-delà de cette aide immédiate, il s'agit ensuite d'amener les chômeurs à modifier leur propre vision du chômage, et à interpréter différemment leur condition, en construisant un autre cadre d'injustice, résultat de carences personnelles, légitimant une mobilisation dans la recherche d'emploi, mais aussi une situation inacceptable, résultat d'un fonctionnement socio-économique, et légitimant une protestation collective » (Demazière, 1997).

Derrière cette action apparente, quels sont les objectifs et les correspondances interactives ? Quelle est notre spécificité dans le travail social, compte tenu des enjeux collectifs et de notre conception de l'insertion ou de la réinsertion sociales ?

Nous nous sommes souvent référés aux modèles de Winnicott, « les

espaces et les objets transitionnels », symboliques ou non. Nous choisissons donc une référence à Winnicott. Bien sûr, les chômeurs ne sont pas des enfants. Mais il y a une analogie entre la mise au monde de l'enfant et la re-mise au monde du chômeur. Dans notre société, le travail et donc l'identité de travailleur, sont considérés comme constitutifs de la vie d'adulte et de la citoyenneté, et cette re-mise au monde est tellement difficile que pour beaucoup elle devient un obstacle insurmontable !

Angoisse de l'acte ? Peur de l'échec ? Repliement ? Lorsqu'on parle de Winnicott, on oublie souvent de dire que le besoin d'un espace transitionnel poursuit l'homme tout au long de sa vie, parce que cet espace transitionnel a pour but de « soulager l'être humain de la tension suscitée par la mise en relation de la réalité du dedans et de la réalité du dehors » (Winnicott, 1975).

« Objets transitionnels », et/ou « Espaces transitionnels » ? J'ai parlé d'espace et non de lieu. Un lieu se caractérise par un positionnement restreint, et d'abord situé, « localisé » (par définition). L'espace va plus loin que le géographique qui caractérise le lieu. Il est marqué par l'habitation, l'humanisation, l'appropriation.

Et si notre espace est humanisé, c'est parce qu'il est habité. Habité par des hommes et des femmes qui l'ont meublé, qui y vivent, ou essaient d'y vivre. Dans ce monde de convivialité et d'échange, de la transmission de « tuyaux » ou de documents, au traditionnel repas partagé du vendredi, aux ateliers... L'objet selon Winnicott n'est pas chose matérielle. C'est pourquoi aussi, pour nous, l'engagement social, le « mouvement des chômeurs », va de pair avec, mais va plus loin que... la vie dans un espace ! Naître et faire naître à un monde nouveau, c'est notre objectif.

Un peu de polémique ? On mesure là — ou on commence à mesurer — l'aspect étriqué de ce que l'on appelle généralement, et généreusement, la réinsertion par l'économie, (« on » égalant souvent des personnes que leur vie ou leurs fonctions rendent moins proches de la vie des gens). On commence aussi à mesurer ce que pourrait être un nouveau contrat social où le travail salarié aurait sa place, et non toute la place ; on mesure la nécessité d'inventer de nouvelles solidarités. On commence à voir se redistribuer autrement les rôles de chacun dans la « comédie humaine », comme nous le dirons en conclusion.

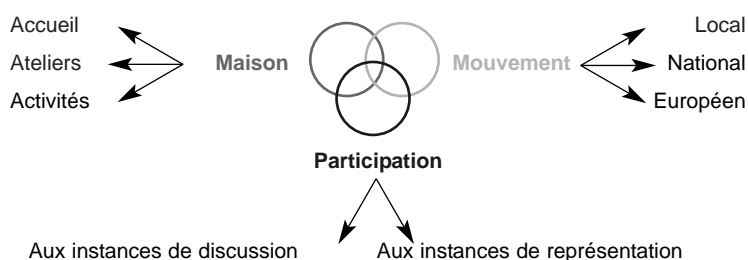
La Maison des Chômeurs
et Citoyens Solidaires (MCCS)

Dans la logique de
ce qui vient d'être
écrit, l'adaptation

ou la réadaptation des chômeurs ne sera possible que si le milieu d'accueil est un mouvement de la société luttant ensemble contre toutes les exclusions.

Et c'est pourquoi nous voulons d'abord ne pas être qu'un mouvement des chômeurs. Sur nos adhérents à jour de leurs cotisations, plus d'une bonne moitié sont salariés, retraités, ou de professions libérales. Vouloir créer des ghettos réservés aux chômeurs nous semble la forme suprême de l'exclusion : l'auto-exclusion, qui intériorise les modèles de *l'auto-dévaluation*. Nous ne voulons être ni récupérés par un syndicat, un parti politique ou une organisation idéologique, ni stigmatisés comme un ghetto de non travailleurs. Nous voulons être un lieu d'échanges se situant dans le domaine de la solidarité et la reconnaissance de la dignité.

En fait, on pourrait représenter notre action sous forme de trois sphères emboîtées :



1/ La Maison

— L'accueil, c'est évidemment et à la fois :

Écoute ;

Aide à la recherche (des droits, des facilitations à la vie quotidienne) ;

Symboles de la vie quotidienne: café, repas pris en commun.

— Les Ateliers. Des ateliers de participation aux activités culturelles de la ville, de musique, d'informatique, de philo, de couture, de musicothérapie, de yoga, etc. Développement de l'écoute, de l'abstraction, de la communication, accès à la symbolique, à la culture, également, utilisation intelligente de ce que nos amis de la Maison des chômeurs de Toulouse appellent avec bonheur « les activités du temps libéré ».

— Les Activités, disions-nous, « d'information et de communication » :

- Une vitrine et des affichages (local bien situé, près de la gare) ;
- Un journal de la Maison des Chômeurs et Citoyens Solidaires ;
- La participation à la presse, aux radios locales.

2/ Le Mouvement

Il est la conséquence normale de la vie de la maison. Si nos contacts nous révèlent des problèmes concernant des groupes d'exclus, nous intervenons : tracts ; manifestations ; participation à des actions collectives à Montpellier mais aussi au plan national, comme par exemple lorsque cinquante chômeurs et non-chômeurs (les citoyens solidaires) ont participé à la manifestation du 11 décembre 1999 à Paris.

En même temps nous tenons à ne pas faire de la manif ou de l'action démagogique, faire n'importe quoi en occupant n'importe quel organisme, pour « être dans les médias ». Avoir une approche globalisante, voire systémique des problèmes de chacun et de tous : « distinguer pour unir » pourrait être un de nos slogans et, en ce sens, nous ne pouvons que souhaiter une collaboration avec tous les organismes ayant contact avec les réalités de l'exclusion et des exclus. Notre approche systémique des problèmes nous invite également à participer aux instances de coordination ; à ce titre nous participons déjà aux comités de liaison locaux Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) et Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA).

Nous pensons qu'il y a encore à œuvrer afin que chacun (et non seulement les dirigeants) voie mieux ce que l'autre peut et doit faire. La France possède sans doute un bon système de protection sociale, mais il apparaît souvent aux usagers très compliqué... et c'est vrai. Nous sommes donc amenés à jouer, en quelque sorte, un rôle de médiateurs. Si nous mettons en jeu pour la collecte des exclus c'est de leur permettre l'autonomie de l'action et donc de leur exécutif d'homme et de citoyen, nous avons à réfléchir ensemble à partir de la réalité de notre région, sur les moyens à prendre.

3/ Participation et représentation

Dès notre fondation, nous avons réclamé la représentativité des chômeurs. Certes la représentativité politique ne peut être basée que sur la citoyenneté, mais, dans leur dialogue avec les représentants des acteurs économiques, lorsqu'il s'agit des problèmes des exclus, nous revendiquons que ces représentants soient issus des chômeurs. C'est

pourquoi la MCCA participe activement au travail de représentation et de revendication conduit nationalement par le Mouvement National des Chômeurs et des Précaires (MNCP).

Créé en 1986, le MNCP est une fédération qui regroupe une centaine d'associations adhérentes réparties sur toute la France et représente un réseau de près de 200 associations et maisons de chômeurs.

Parce qu'il favorise la mise en relation des associations de chômeurs, en apportant son soutien et ses moyens financiers en matière d'information et de conseil ; parce qu'il représente nationalement les associations de chômeurs auprès des pouvoirs publics, des organismes sociaux et des partenaires syndicaux ; parce qu'il est autonome et indépendant des partis politiques et syndicats — son objectif est de défendre les droits des chômeurs et de faire reconnaître les droits sociaux —, CREER (Comité pour une Répartition Equitable de l'Emploi et des Revenus) a rejoint le MNCP début 1997.

Le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP)

Quatre axes principaux à son action :

1/ L'action revendicative

Adhérent fondateur de AC (Agir contre le Chômage), le MNCP élabore des propositions alternatives au chômage et organise l'action pour défendre leurs droits et leur dignité. Il a été reçu à Matignon par le Premier Ministre en janvier 1998. Il a organisé la manifestation nationale du 11 décembre 1999 avec pour principal slogan : « Temps, Travail, Argent : changeons les règles ». C'est autant pour un changement du quotidien de la vie des chômeurs, que pour un changement de société, qu'avec de plus en plus d'autres, les exclus militent. Pour :

— Le droit au travail : Le MNCP demande la mise en place d'une réelle diminution du temps de travail pour permettre de travailler moins et de travailler tous ;

— Le droit au revenu : arrêt de la dégressivité dans les allocations ASSÉDIC, le maintien de l'allocation chômage à toutes les personnes privées d'emploi, la revalorisation des minima sociaux, une allocation pour les jeunes de moins de 25 ans... ;

— Le droit à la citoyenneté : privés de lieux de rencontre et de toute forme de représentation, les chômeurs sont condamnés à subir en

silence les aléas des politiques successives de traitement du chômage. Le MNCP se fait l'écho de la voix des chômeurs et revendique une vraie représentation des demandeurs d'emploi dans les instances qui les concernent (UNEDIC, ASSEDIC, ANPE...). Cette citoyenneté au sens fort du terme, les associations adhérentes au MNCP tiennent à l'exercer dans toutes les instances nationales et internationales où elle se joue, d'où par exemple l'adhésion à ATTAC (Actions pour Taxations Transactions pour Aide aux Citoyens).

2/ Les services aux chômeurs

Les associations adhérentes au MNCP mettent à la disposition des chômeurs des locaux, du matériel informatique, de la documentation, développent les échanges en tous genres : renseignements pratiques et administratifs, recherches et réglementations en cours... C'est aussi (et de plus en plus) un instrument d'approfondissement sur les réalités et les problèmes des chômeurs et précaires.

Le MNCP organise des stages de formation pour les personnes chargées de l'accueil et les responsables d'associations, sur l'accueil, la législation sociale, l'animation d'une équipe, la gestion d'une maison de chômeurs, l'économie sociale et solidaire...

3/ Le MNCP et l'Europe

Le MNCP a rejoint le Parlement Européen des Chômeurs (ENU : European Network Unemployment) en 1996. Ce réseau regroupe les associations de chômeurs des différents pays européens. Il a fondé le Parlement Européen des Chômeurs France en 1998.

Le réseau européen des sans-emploi a organisé et soutenu activement les manifestations publiques des chômeurs contre la montée du chômage, de la pauvreté, ainsi que de la précarité de l'emploi. Le Réseau européen cherche à obtenir un réel engagement pour le plein emploi et surveille l'application des Plans d'Action pour l'Emploi provenant du Sommet de Luxembourg.

4/ Etre acteurs

Aux logiques assistancielles, administratives ou caritatives, nos associations substituent des logiques de solidarité et de réciprocité : les chômeurs ne sont plus des usagers, des cibles, des clients, des publics... mais des acteurs, des producteurs de pratiques collectives. Les activités de nos associations ne sont pas constituées pour les chômeurs, mais

avec eux et par eux. Faire connaître les chômeurs comme des acteurs à part entière, ayant les mêmes droits que ceux qui ont un emploi, est un objectif constant pour le MNCP et les associations qui le composent.

Trois millions de chômeurs plus sept millions d'exclus : à ce niveau, les artifices gouvernementaux ne peuvent leurrer que les naïfs... Ou alors ? Et si ce néant lui-même était l'appel et la promesse d'un autre monde que nous sommes appelés à construire ? Mon atelier de philo de la MCCS m'avait demandé un jour de travailler sur « rien ». J'avais convoqué au débat le philosophe Heidegger — « Du rien, tout l'être en tant qu'être devient », (*surgit*) —, et le comique Devos pour qui : « Rien, ce n'est pas rien, donc, c'est quelque chose ». Nous sommes dans un trou de civilisation, un néant : qu'allons-nous en faire ? Qu'allez-vous en faire ? C'est un appel formidable. Je laisse à notre réflexion cet appel à l'imagination et à la recherche d'Ignacio Ramonet :

« Il faut imaginer, aussi, une nouvelle distribution du travail et des revenus dans une économie plurielle dans laquelle le marché occupera seulement une partie de la place, avec un secteur solidaire et un temps libéré de plus en plus important.

Établir un revenu de base inconditionnel pour tous, octroyé à tout individu dès sa naissance, sans aucune condition de statut familial ou professionnel. Le principe, révolutionnaire, étant que l'on aurait droit à ce revenu d'existence parce qu'on existe, et non pour exister. Son instauration repose sur l'idée que la capacité productive d'une société est le résultat de tout le savoir scientifique et technique accumulé par les générations passées. Aussi les fruits de ce patrimoine commun doivent-ils profiter à l'ensemble des individus, sous la forme d'un revenu de base inconditionnel. Lequel pourrait s'étendre à toute l'humanité, car d'ores et déjà le produit mondial équitablement réparti suffirait à assurer une vie confortable à l'ensemble des habitants de la planète » (Ramonet, 2000, p. 1) ●

En conclusion

Bibliographie

Demazière D., « Des chômeurs sans représentation collective : une fatalité ? », *Problèmes économiques*, 2509, 1997, 18-24

Heidegger M., *Qu'est-ce que la métaphysique ?*, Paris : Gallimard, 1951

Ramonet I., « L'aurore », *Le Monde Diplomatique*, 550, 2000

Winnicott D.W., *Jeu et réalité*, Paris : Gallimard, 1975

Mots-clefs

Accueil / atelier / chômage / emploi précaire / politique des revenus